

AVIS DE CONVOCATION

QUOI : Assemblée générale annuelle de l'OBV de la Capitale

QUAND : 21 juin 2024 de 11h30-13h30

OÙ : Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870 avenue de Salaberry, salle 322-324

1. Mot de bienvenue du président
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juin 2023
6. Rapport d'activité 2023-2024
7. États financiers du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024
8. Plan d'action 2024-20245
9. Prévisions budgétaires 2024-2025
10. Élection des membres du conseil d'administration et de la Table de concertation
11. Présentation de capsules de sensibilisation et de formation – Nancy Dionne, OBV de la Capitale et Marianne Gilbert, Agiro
12. Varia
13. Clôture de l'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la fin de la rencontre, l'assemblée des membres procédera à l'élection de certains membres du **conseil d'administration**. Cette année, 6 postes sont à combler :

Conseil d'administration

Citoyens engagés : jusqu'à 4 postes

Membres corporatifs : jusqu'à 6 postes

Si vous souhaitez vous impliquer au sein du conseil d'administration, vous devez nous faire parvenir votre candidature au maximum 72 heures avant la tenue de l'assemblée, soit **avant le 18 juin 2024, 11h30**.

Les mises en candidature doivent s'accompagner d'un document attestant de la légitimité de la personne à représenter son organisme, soit de façon minimale :

- a) une résolution du conseil d'administration dans le cas membre corporatif ou une lettre du principal dirigeant;
- b) une lettre d'intention spécifiant les motivations et les expertises détenues dans le cas d'un citoyen engagé.

Les administrateurs siègent d'emblée sur la table de concertation et aucun substitut n'est permis.

TABLE DE CONCERTATION

À la fin de la rencontre, l'assemblée des membres procédera à l'annonce des membres qui ont remporté l'élection de la **table de concertation**. Cette année, 13 postes sont à combler (plus les 6 administrateurs), soit les siègent en jaune dans le document de composition de la table :

Table de concertation

Secteur municipal : 1 poste pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 3 postes pour la Ville de Québec et 2 postes pour la MRC La Jacques-Cartier

Premières nations : 1 poste pour la nation huronne-wendate et 1 poste pour la nation des Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Secteur communautaire : 6 postes

Secteur économique : 5 postes

Si vous souhaitez vous impliquer au sein de la table de concertation, vous devez nous faire parvenir votre candidature au maximum 14 jours avant la tenue de l'assemblée, soit **avant le 7 juin 2024, 11h30**.

Les mises en candidature, via le formulaire fourni, doivent s'accompagner d'un document attestant de la légitimité de la personne à représenter son organisme, soit de façon minimale :

- a) une résolution du conseil d'administration dans le cas membre corporatif ou une lettre du principal dirigeant OU ;
- b) une lettre d'intention spécifiant les motivations et les expertises détenues dans le cas d'un citoyen engagé.

Veuillez noter que votre résolution peut aussi comporter la nomination d'un substitut. Tout acteur de l'eau participant à la Table de concertation doit détenir une existence légalement reconnue, à l'exception des sièges citoyens engagés. Les membres de la Table de concertation doivent opérer leurs activités dans la zone, être membres de l'OBV et répondre aux qualifications de ce titre telles que définies dans les règlements généraux de l'organisme. Par la suite, les acteurs de l'eau d'un même secteur recevront les candidatures reçues par l'OBV et devront exercer leur droit de vote pour choisir leur représentant, au plus tard 72 heures avant la tenue de l'AGA (18 juin 11h30) par courriel.

Nous vous prions de confirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : nancy.dionne@obvcapitale.org

Au plaisir de vous y rencontrer !